



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 11
Procuration : 00
Votants : 11

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le Vingt Cinq décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Calès
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

PRESENTS – CATHUS Christophe, FAURE Brigitte, CHAILLOU Christophe, GRAZZI Roseline, BZDZINCK Jean-Michel, ROUSSEL Nicolas, CHANUT Martial, ROUSSEAU Brigitte, MAZEAU Christophe, LEVIGNAT Mathieu, QUEVAL Elodie.

ABSENTS EXCUSES:

SECRETAIRE : CHANUT Martial

Date de convocation : 18/01/2024

DELIBERATION ADHESION AU SERVICE CHOMAGE DU CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE - MARITIME : 2024/0004

Le Maire expose :

Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime, dans le cadre des missions de conseil qui lui sont dévolues par la loi, effectue le calcul des allocations chômage et des indemnités de licenciement pour le personnel des communes et des établissements de Charente-Maritime qui adhèrent à ce service,

Considérant la nécessité de demander au Centre de Gestion de traiter ce type de dossiers,

S'agissant d'une mission facultative du Centre de Gestion, il convient de passer une convention entre la commune de Calès et cet établissement,



Précisant que pour l'année 2024, les tarifs des prestations pouvant être demandées au service Chômage sont fixés comme suit :

- étude et simulation du droit initial à indemnisation chômage (dont étude de rechargement) 150,00 €
- étude du droit en cas de reprise, réadmission, ou mise à jour du dossier après simulation 58,00 €
- étude des cumuls de l'allocation chômage et activité réduite 37,00 €
- étude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC 20,00 €
- suivi mensuel (tarification mensuelle) 14,00 €
- conseil juridique (30 minutes) 15,00 €

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
DÉCIDE, à l'unanimité,

- d'adhérer au service Chômage du Centre de Gestion de la Charente-Maritime,
- d'autoriser Monsieur le Maire, à signer la convention annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire, Christophe CATHUS



CATHUS

Certifié exécutoire

Publié le 06/02/2024

Le secrétaire de séance,

CHANUT Martial



CATHUS